



FICHE D'INSCRIPTION

Saison 20.... – 20....

☐ Débutant ☐ Confirmé ☐ 2^{ème} club

photo

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Fixe :	Mobile :	Email :	
Date de naissance :		Lieu de naissance :	Nationalité :
Type d'arc (classique/poulies/nu/chasse/droit) :			
Licence n° :		Type licence (P/J/A/L/E) :	
☐ Certificat médical ☐ Attestation CE ☐ Location arc ☐ Kit matériel ☐ Abonnement revue Tir à l'arc			
		Location arc et kit matériel	
Taille arc (58"/64"/66"/68"/70") :		Latéralité (LH/RH) :	Taille palette (S/M/L) :
		Règlement	
Montant total :			

Je soussigné(e),

☐ Agissant en qualité de père, mère, parent investi du droit de garde, tuteur, de l'enfant,

☐ Autorise mon enfant à partir seul à la fin des séances d'entraînement

☐ Décharge la Compagnie des Archers Villersois de toute responsabilité en cas de manquement au règlement ou de non communication d'informations pouvant avoir des conséquences graves.

☐ Certifie avoir répondu **non** à toutes les questions du questionnaire de santé préalable au renouvellement d'une licence sportive.

☐ Accepte la publication sur le site internet de la Compagnie des Archers Villersois de toute photographie, écrit ou production réalisés au cours des manifestations ou entraînements du club.

☐ Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de ses annexes.

Fait à Villiers-Saint-Frédéric, le

Si vous avez répondu **oui** à au moins une question du questionnaire de santé préalable ou s'il s'agit de votre première licence, vous devez fournir un certificat médical de **non contre-indication à la pratique du tir à l'arc y compris en compétition** de moins d'un an. Si vous avez répondu **non** à toutes les questions du questionnaire de santé préalable et que vous avez un certificat médical datant de moins de 3 ans, vous devez simplement l'attester.

Conformément aux dispositions de l'article 27 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez utiliser votre droit d'accès et de rectification des informations ou des photographies vous concernant, en le demandant au Président.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont confidentiels et utilisés pour renseigner la demande de licence auprès de la FFTA. Ils sont réservés à un usage de la Compagnie des Archers Villersois.

CONVENTION DE PRET DE MATERIEL

Je soussigné(e),

☐ Agissant en qualité de père, mère, parent investi du droit de garde, tuteur, de l'enfant

Reconnait avoir reçu de la part de la Compagnie des Archers Villersois pour la saison courante, Moyennant une caution de : ☐ 130€ ☐ 200 €

Une mallette portant le numéro contenant une poignée, 2 branches, un viseur, un berger-button, une stabilisation centrale, un élastique d'échauffement.

Je m'engage :

- À n'utiliser le matériel prêté que sur les lieux d'entraînements du club (terrain ou salle omnisports) aux horaires habituels (cf. article 5 du règlement intérieur) ou lors des concours auxquels je me serais préalablement inscrit,
- À restituer en état le matériel prêté **impérativement** au plus tard le, date à laquelle me sera rendu en contrepartie la caution.

Je décharge la Compagnie des Archers Villersois, représentée par son président, de toute responsabilité relative à une utilisation du matériel prêté en dehors de mon engagement ci-dessus.

Un arc étant considéré comme une arme, il sera transporté exclusivement dans sa mallette. Toute détérioration du matériel en dehors de l'utilisation habituelle sera à la charge de l'emprunteur.

Fait à Villiers-Saint-Frédéric, le

Description	Tarif 1ère année ⁽¹⁾⁽⁴⁾	Tarif années suivantes avec location arc ⁽²⁾⁽⁴⁾	Tarif sans location d'arc ⁽³⁾
Licence Poussin P (10 ans en 2018)	155,00 €	95,00 €	70,00 €
Licence Jeune J (- de 21 ans en 2018)	193,00 €	143,00 €	98,00 €
Licence Adulte A - Pratique en compétition (21 ans et plus en 2018)	227,00 €	177,00 €	132,00 €
Licence Adulte L - Pratique en club (21 ans et plus en 2018)	215,00 €	165,00 €	120,00 €
Licence Adulte E - Pas de pratique (21 ans et plus en 2018)	-	-	104,00 €
2 ^{ème} club (adulte uniquement)	-	-	55,00 €
Remise par inscription supplémentaire à partir du 2 ^{ème} adhérent	-5,00 €	-5,00 €	-5,00 €

⁽¹⁾ Comprend la licence (24,75€ pour les poussins, 52,75€ pour les jeunes, 76,75€ pour les adultes pratique en compétition, 64,75€ pour les adultes pratique en club, 48,75€ pour les adultes sans pratique), l'assurance individuelle accident (0,25€), la cotisation club (45€ pour les poussins et les jeunes, 55€ pour les adultes), la location de l'arc (25€ pour les poussins, 35€ pour les jeunes et adultes) et le kit matériel (60€) comprenant carquois, dragonne, bracelet, palette, 8 flèches.

⁽²⁾ Comprend la licence (24,75€ pour les poussins, 52,75€ pour les jeunes, 76,75€ pour les adultes pratique en compétition, 64,75€ pour les adultes pratique en club, 48,75€ pour les adultes sans pratique), l'assurance individuelle accident (0,25€), la cotisation club (45€ pour les poussins et les jeunes, 55€ pour les adultes) et la location de l'arc (25€ pour les poussins, 35€ pour les jeunes et adultes)

⁽³⁾ Comprend la licence (24,75€ pour les poussins, 52,75€ pour les jeunes, 76,75€ pour les adultes pratique en compétition, 64,75€ pour les adultes pratique en club, 48,75€ pour les adultes sans pratique), l'assurance individuelle accident (0,25€), la cotisation club (45€ pour les poussins et les jeunes, 55€ pour les adultes)

⁽⁴⁾ Une caution (par chèque ou CB) de 130€ pour les arcs poussins ou 200€ pour les arcs jeunes et adultes est demandée

Abonnement revue « Tir à l'arc » (1 an 4 numéros) 22,00 €